

Les fonctionnaires de l'Etat défilent à leur tour dans la rue



Les manifestants s'étaient donné rendez-vous en début de soirée sur la place Georges-Python, avant de rejoindre l'Hôtel de Ville.

Fribourg Après les employés communaux lundi soir, place aux fonctionnaires de l'Etat de Fribourg. Ils étaient près de 4000 hier dans les rues de la capitale cantonale pour s'opposer à la réforme de leur caisse de prévoyance. Les manifestants – des enseignants, des policiers, etc. – sont partis de la place Georges-Python en début de soirée pour rejoindre la place de l'Hôtel-de-Ville, en passant bruyamment sous les fenêtres de Georges Godel, conseiller d'Etat chargé des Finances. Les fonctionnaires rejettent les trois variantes de la réforme proposées par le gouvernement.

Près de 4000 fonctionnaires en colère

Une foule imposante a manifesté hier soir pour s'opposer à la réforme de la caisse de pension de l'Etat

NICOLAS MARADAN

Fribourg Au-dessus d'un océan de visages fâchés tanguent des pancartes aux slogans empreints de pugnacité: «La retraite, pas la traite», «Rente mini, ça suffit» ou simplement «Pas d'accord». Hier soir, entre 3000 et 4000 personnes, selon les estimations de la police, ont défilé à travers les rues de la capitale cantonale pour protester contre l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg. Une mobilisation des fonctionnaires cantonaux qui a eu lieu deux jours après celle des employés de la ville de Fribourg, également touchés par une réforme des retraites.

Parti de la place Georges-Python, le bruyant cortège est passé sous les fenêtres du ministre des Finances Georges Godel avant de descendre vers le quartier du Bourg et de se masser sur la place de l'Hôtel-de-Ville. A part quelques automobilistes retardés, le mouvement n'a donné lieu à aucun incident.

Dans la foule, les employés de l'Etat sont particulièrement remontés. «J'approche de l'âge de la retraite. Et ça m'inquiète de voir que le Conseil d'Etat s'apprête à nous couper l'herbe sous le pied», déplore Sylvie, enseignante. «Nous sommes prêts à faire des sacrifices quand c'est nécessaire. Nous l'avons déjà fait. Mais là, rien ne justifie de supprimer ainsi certains acquis sociaux, car les finances de l'Etat sont saines», ajoute sa collègue Sandrine. Psychologue en milieu scolaire, Georges est du même avis. «Nous entendons souvent qu'ailleurs, la situation est pire. Mais pourquoi l'Etat devrait-il s'aligner sur les normes du secteur privé? En tant que fonctionnaire, je n'ai pas l'impression d'être un privilégié», souligne-t-il.

Parmi les manifestants, plusieurs dizaines de policiers. Ils ne sont pas là pour verbaliser mais pour protester eux aussi. «Il faut savoir que les policiers, comme les agents de détention par exemple, ont l'obligation de prendre leur retraite à 60 ans. Dès lors, avec la réforme proposée, nous serions particulièrement perdants», relève Christophe Guerry, président de l'Association de la gendarmerie fribourgeoise.

Changement de régime

Pour rappel, en vertu de la législation fédérale, le degré de couverture des engagements totaux de la caisse de pension devra atteindre au moins 80% d'ici à 2052. Or, si rien n'est fait d'ici là, le taux de la caisse cantonale pourrait chuter à 45%. Afin d'éviter le pire, le Conseil d'Etat prévoit la baisse du taux d'intérêt technique, c'est-à-dire le rendement moyen espéré, de 3,25% à 2,25%. Et surtout le passage d'un régime de primauté des prestations (le niveau de la rente est garanti en fonction du salaire) à une primauté des cotisations (les prestations dépendent du capital épargné et des intérêts crédités). Ce projet est en consultation jusqu'à la mi-mars, assorti de trois variantes visant à amortir le choc pour les assurés les plus proches de l'âge de la retraite (lire encadré).

Le gouvernement cantonal envisage également une recapitalisation partielle de la caisse de pension à hauteur de 350 millions de francs sous la forme d'un versement anticipé des cotisations de l'employeur. Mais pour les 19 000 affiliés, les conséquences s'annoncent douloureuses avec des rentes pouvant baisser de plusieurs centaines de francs par mois, selon les cas. Le Grand Conseil doit encore se prononcer, probablement avant l'été. Puis la population votera, certainement en fin d'année. L'objectif est que la réforme soit effective dès 2021.

Opposés au projet actuel, les représentants des travailleurs exigent que d'autres propositions soient considérées, comme une augmentation des cotisations du personnel et des employeurs ou le maintien de la primauté des prestations. Dans tous les cas, la mobilisation ne s'arrêtera pas là. L'étape suivante sera, mercredi prochain, une assemblée du personnel destinée à faire le point sur les discussions en cours avec le Conseil d'Etat. «Nous avons déjà eu une séance de négociation vendredi dernier. Et la prochaine aura lieu lundi. Nous avons pu faire part de nos revendications. Le Conseil d'Etat a présenté quelques calculs, mais il ne s'est pas prononcé sur le fond», regrette Gaétan Zurkinden, secrétaire régional du Syndicat des services publics (SSP). «En fait, il n'y a pas encore eu de réelles négociations», renchérit Gaétan Emonet, membre du bureau de la Fédération du personnel du service public (FEDE). Une journée d'actions et de grève aura également lieu le 13 mars. «L'objectif est de donner un signal fort dans tous les secteurs de la fonction publique», prévient Gaétan Emonet.